

RAPPORT DE LA
Commission d'enquête
sur Cornwall

PHASE 1
FAITS ET
CONCLUSIONS

VOLUME 1

VOLUME 2

VOLUME 3

VOLUME 4

L'honorable G. Normand Glaude
Commissaire



Ontario

Table des matières

1	Introduction	1
	Contexte de l'Enquête publique sur Cornwall	1
	La collectivité de Cornwall	4
	Le mandat	6
	Considérations préliminaires concernant la phase 1 de l'Enquête	8
	Organisation du présent rapport	9
2	Preuve d'expert sur les mauvais traitements infligés aux enfants	17
	Des experts de différentes disciplines témoignent aux audiences de la phase 1	17
	Types et prévalence de violence sexuelle faite aux enfants	22
	Faits importants à propos de la violence sexuelle faite aux enfants	24
	Répercussions de la violence sexuelle faite aux enfants	25
	Difficultés qu'éprouvent les enfants victimes de violence sexuelle à signaler cet état de choses	31
	Déclaration obligatoire des mauvais traitements envers les enfants	33
	Fausses dénégations par les agresseurs par opposition aux fausses allégations de violence sexuelle par les enfants	36
	Sensibilisation croissante à la violence sexuelle faite aux enfants	37
	Démarche des tribunaux à l'égard des causes de violence sexuelle faite aux enfants	48
	Projet de loi C-2 : Attention aux cas historiques de violence sexuelle faite aux enfants	54

Obstacles à la poursuite fructueuse des cas de mauvais traitements infligés aux enfants	57
Difficultés particulières des cas de violence sexuelle passée	61
3 L'incidence des mauvais traitements infligés aux enfants	65
4 Couverture médiatique des allégations de mauvais traitements antérieurs infligés à des jeunes de la région de Cornwall entre 1986 et 2004	85
Témoignage d'une experte en analyse médiatique au cours des audiences	85
Objet et portée de l'analyse des médias dans le cadre de l'Enquête publique sur Cornwall	86
Méthodologie	87
Échantillon documentaire	88
Variables examinées lors de l'analyse médiatique	89
Paysage médiatique	91
Origine géographique de la couverture médiatique	93
Années de pointe de la couverture médiatique	94
Genres médiatiques	94
Sources médiatiques	99
Premier fait mentionné dans la presse écrite et ton des médias	102
Formulation des médias	103
Conclusions	112
5 Intervention du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels	115
Introduction	115
<i>Services de probation</i>	116
<i>Fonctions des agents de probation</i>	118
Le chef de secteur du Bureau de probation de Cornwall reçoit une plainte grave à l'égard de l'agent de probation Nelson Barque	119
<i>Plainte déposée auprès du Bureau de probation de Cornwall au sujet de Nelson Barque</i>	121
<i>Peter Sirrs procède à une enquête préliminaire</i>	122
<i>Verrou sur la porte du bureau de Nelson Barque et matériel pornographique dans son bureau</i>	126
<i>Nelson Barque démissionne du Bureau de probation de Cornwall</i>	130

<i>Le rapport McMaster : la Direction des inspections et des enquêtes décide qu'aucune autre mesure n'est nécessaire après la démission de M. Barque</i>	133
<i>Omission de vérifier si d'autres probationnaires avaient fait l'objet de gestes déplacés de la part de l'agent de probation de Cornwall</i>	137
<i>Candidature de Nelson Barque à un poste auprès d'enfants après sa démission des services de probation : demande de recommandation à Peter Sirrs</i>	142
<i>Emploi de Nelson Barque à l'Équipe Psycho-sociale et démission de ce poste</i>	148
<i>Contact de Carole Cardinal avec Nelson Barque au Conseil de prévention des enfants maltraités</i>	150
<i>Le personnel de probation savait que Nelson Barque interagissait avec des enfants dans le cadre d'emplois ultérieurs</i>	151
Tension entre le chef de secteur du Bureau de probation et de libération conditionnelle de Cornwall et les membres de son personnel	152
<i>Relation entre le chef de secteur Emile Robert et le personnel de probation de Cornwall : deux poids deux mesures et traitement de faveur de Ken Seguin</i>	156
Relation entre Ken Seguin et ses clients	159
Gerald Renshaw emménage avec son ancien agent de probation	165
<i>Le chef de secteur et le chef régional sont informés de la cohabitation de Renshaw et Seguin</i>	165
<i>Réaction du personnel de probation à la cohabitation de Renshaw et Seguin</i>	172
<i>Allégations de violence sexuelle soulevées par Gerald Renshaw à l'encontre de Ken Seguin</i>	174
L'incident Varley	178
<i>Une semaine s'écoule avant que Ken Seguin ne discute de l'incident Varley avec le chef de secteur de Cornwall</i>	179
<i>Communication d'Emile Robert avec la Police provinciale de l'Ontario</i>	182
<i>Le chef régional est mis au courant de l'incident Varley huit mois plus tard</i>	185
<i>Aucune enquête recommandée</i>	189
<i>L'incident Varley n'est pas pris en compte dans les évaluations du rendement de Ken Seguin et d'Emile Robert</i>	192
<i>Deborah Newman envoie un médiateur au Bureau de probation de Cornwall; Emile Robert est par la suite muté à Ottawa</i>	195
Mise sur pied de l'Unité des enquêtes indépendantes en 1992	198

<i>Le chef régional reçoit un appel de David Silmsler : allégations d'agression sexuelle par un ancien agent de probation du bureau de Cornwall</i>	203
<i>Bill Roy communique avec l'Unité des enquêtes indépendantes, le bureau de la sous-ministre et la police</i>	204
<i>17 décembre 1993</i>	206
<i>Décision selon laquelle David Silmsler doit déposer une plainte écrite : défaut de l'Unité des enquêtes indépendantes d'enquêter sur la plainte</i>	208
<i>Défaut d'examiner les dossiers ministériels du Bureau de probation de Cornwall : une autre occasion perdue</i>	212
Les agents de probation de Cornwall font part à Ken Seguin de leurs préoccupations au sujet de ses contacts sociaux avec des probationnaires	218
<i>Les inquiétudes relatives au comportement de Ken Seguin persistent : les agents de probation Ron Gendron et Jos van Diepen suivent M. Seguin au centre commercial Cornwall Square</i>	219
Suicide de Ken Seguin	221
<i>Modifications du comportement de Ken Seguin</i>	221
<i>Mort de Ken Seguin</i>	223
<i>Ron Leroux trouve le corps de Ken Seguin</i>	224
<i>Le personnel de probation de Cornwall apprend la mort de Seguin</i>	226
Nelson Barque accusé de grossière indécence et d'attentat aux mœurs à l'endroit du probationnaire Albert Roy	230
<i>Le bureau de Cornwall supervise Nelson Barque durant sa probation</i>	232
Allégations d'inconduite sexuelle sur le site Web de l'opération Vérité	238
<i>M. van Diepen soulève des questions concernant le site Web auprès du chef de secteur Claude Legault</i>	238
<i>Richard Nadeau communique avec M. van Diepen</i>	241
<i>Deborah Newman lance un examen administratif au ministère des Services correctionnels; nomination de Paul Downing</i>	243
<i>Communication avec les organismes d'application de la loi : la Police provinciale de l'Ontario et la Couronne</i>	246
<i>Paul Downing examine les allégations publiées sur le site Web de l'opération Vérité</i>	247
<i>Autres communications entre Deborah Newman et Paul Downing : la nécessité d'une enquête plus officielle</i>	248
<i>Paul Downing prépare un examen sommaire; on décide de procéder à la première étape de l'enquête seulement</i>	249
<i>Mutation de M. van Diepen du Bureau de probation de Cornwall aux services intégrés en matière de justice</i>	256

<i>Paul Downing présente son rapport à Deborah Newman et Gary Commeford</i>	256
<i>Nouvelles divulgations d'actes de violence sexuelle prétendument commis par l'agent de probation Ken Seguin</i>	260
<i>Paul Downing reçoit pour consigne de classer le dossier : pas d'examen des antécédents des anciens clients en probation et aucune mesure disciplinaire prise contre les employés du ministère</i>	261
Le Bureau de probation de Cornwall est confronté à une augmentation du nombre de divulgations de violence sexuelle	266
<i>Déménagement du Bureau de probation de Cornwall</i>	273
<i>Procédures d'embauche de nouveaux agents de probation et nouveau modèle de probation et de libération conditionnelle</i>	273
<i>Aucun examen des dossiers entrepris au Bureau de probation de Cornwall en vue d'identifier des victimes de violence sexuelle</i>	275
Recommandations	278
6 Intervention des Services communautaires de la Police de Cornwall	283
Introduction	283
Allégations d'agression sexuelle par des probationnaires de Nelson Barque	292
L'enquête sur Earl Landry fils	300
<i>Le chef Claude Shaver se rend au domicile d'Earl Landry père</i>	301
<i>Earl Landry père communique avec l'agent chargé de l'enquête sur son fils : l'enquête du SPC prend fin</i>	302
<i>La SAE communique avec le SPC en 1993 : nouvelle dénonciation d'un enfant relative à des agressions sexuelles par Earl Landry fils</i>	305
<i>Nouvelles dénonciations en 1996</i>	307
<i>Le sergent Brian Snyder assume la responsabilité de l'enquête sur Earl Landry fils</i>	308
<i>Earl Landry fils viole ses conditions de mise en liberté et est arrêté par le sergent Snyder</i>	311
<i>Le sergent d'état-major Garry Derochie décèle plusieurs problèmes dans l'enquête sur Earl Landry fils</i>	312
<i>Le sergent d'état-major Snyder communique avec C-52 avant de témoigner à l'Enquête</i>	315
<i>L'ancien chef de police, Earl Landry père, a-t-il entravé l'enquête du SPC sur son fils?</i>	315
<i>Un autre conflit d'intérêts?</i>	318
Enquête sur Jean-Luc Leblanc	320
<i>Affectation de l'agent Brian Payment à l'enquête Leblanc</i>	320

<i>Interrogatoire au domicile des Burgess</i>	322
<i>Accusations portées contre Jean-Luc Leblanc</i>	324
L'enquête sur Marcel Lalonde	329
<i>L'agent Kevin Malloy communique avec la Couronne</i>	333
<i>Le dossier Lalonde est mis en suspens</i>	334
<i>Le SPC apprend les allégations de David Silmser d'agressions sexuelles commises dans le passé par son instituteur, Marcel Lalonde</i>	337
<i>De nouvelles allégations d'agressions par les victimes de Marcel Lalonde</i>	339
<i>La participation du sergent Brian Snyder au dossier Lalonde</i>	341
<i>Arrestation de Marcel Lalonde</i>	343
<i>Ajournement du procès de Marcel Lalonde</i>	344
<i>Le sergent d'état-major Garry Derochie rencontre le chef de police de Cornwall et la Police provinciale de l'Ontario : le Service de police d'Ottawa est contacté</i>	348
<i>Les ordres de janvier 2000 du sergent d'état-major Derochie à l'agent Perry Dunlop</i>	350
<i>Avant le procès de Marcel Lalonde, C-8 révèle que l'agression pendant une sortie scolaire n'a jamais eu lieu</i>	352
<i>La condamnation de Marcel Lalonde</i>	353
L'enquête relative à Jeannette Antoine	355
<i>La plainte de 1989 et la participation du SPC</i>	355
<i>Le directeur général de la SAE rencontre le SPC et la Couronne</i>	356
<i>L'agent Kevin Malloy est affecté à l'enquête relative à Jeannette Antoine</i>	356
<i>Délai de quatre mois dans le dossier Antoine</i>	360
<i>La correspondance de la Couronne</i>	363
<i>Aucune activité dans le dossier Antoine</i>	364
<i>Suzanne Lapointe, la sœur de M^{me} Antoine, révèle à l'agent Malloy qu'elle a été agressée alors qu'elle était pupille de la SAE</i>	365
<i>Le contact entre l'agente Heidi Sebalj et Jeannette Antoine</i>	366
<i>Les médias font état des allégations de M^{me} Antoine : le chef adjoint demande au sergent d'état-major Garry Derochie de procéder à un examen de l'enquête</i>	367
<i>La participation de l'agent White au dossier Antoine</i>	369
<i>Aucune accusation criminelle n'est portée</i>	373
<i>Problèmes systémiques, mauvaise gestion de cas, tenue de dossiers inadéquate et supervision médiocre</i>	374
Les allégations de David Silmser portant sur des agressions sexuelles commises par un prêtre et un agent de probation	378

<i>David Silmsner communique avec le Service de police de Cornwall</i>	378
<i>Le dossier Silmsner est confié à l'agente Heidi Sebalj</i>	383
<i>David Silmsner demande un agent de sexe masculin</i>	386
<i>David Silmsner communique avec le chef du Service de police de Cornwall et demande à nouveau qu'un agent de sexe masculin soit affecté à sa plainte</i>	387
<i>Un appel de l'avocat de l'abbé Charles MacDonald</i>	391
<i>Communication entre David Silmsner, l'agente Sebalj et l'avocat de l'abbé MacDonald : proposition d'un règlement civil du diocèse</i>	393
<i>L'avocat de l'abbé MacDonald indique que son client est prêt à se soumettre à un test du détecteur de mensonge</i>	394
<i>D'autres victimes de l'abbé MacDonald; le SPC décide de ne pas poursuivre l'enquête sur Ken Seguin</i>	395
<i>L'agente Sebalj reçoit un appel de l'avocat de l'abbé MacDonald : son client préfère être escorté plutôt que menotté lors de son arrestation</i>	398
<i>Les superviseurs de l'agente Sebalj ignorent l'absence d'activités dans le dossier Silmsner</i>	399
<i>David Silmsner conclut un règlement civil avec l'abbé MacDonald et l'Église</i>	399
<i>L'enquête du SPC sur l'abbé MacDonald prend fin : le sergent Claude Lortie se dit insatisfait lors de la réunion du matin de la direction en septembre 1993</i>	402
<i>Les officiers du SPC découvrent l'intervention de Perry Dunlop dans le dossier Silmsner</i>	405
<i>Le chef Claude Shaver rencontre le procureur de la Couronne, M. Murray MacDonald</i>	408
<i>Le chef du Service de police de Cornwall découvre que Perry Dunlop a remis la déclaration de David Silmsner à la SAE</i>	409
<i>Le chef Shaver et le sergent d'état-major Brunet rencontrent le nonce apostolique et l'évêque du diocèse d'Alexandria-Cornwall</i>	416
<i>L'enquête de Garry Derochie</i>	420
<i>Helen Dunlop se présente au domicile du chef Shaver et se plaint du traitement de son mari par le SPC</i>	423
<i>L'agent Dunlop ne reçoit pas de counseling pour sa transgression</i>	425
<i>Ken Seguin est retrouvé mort</i>	429
<i>Les conclusions du sergent d'état-major Derochie à la suite de son examen de l'enquête du SPC sur la plainte de M. Silmsner</i>	431
<i>Le Service de police d'Ottawa reçoit une demande d'enquête sur les allégations de tentative d'étouffement de l'affaire Silmsner par le Service de police de Cornwall</i>	434

<i>Aucune activité d'enquête pendant plus d'un mois, lacunes dans la documentation et la présentation de rapports inadéquate</i>	435
<i>L'agente Sebalj reste responsable de l'enquête relative à David Silmsler, malgré son manque d'expérience et le fait que le plaignant demande un agent de sexe masculin</i>	436
<i>Incapacité à reconnaître l'urgence de l'enquête</i>	438
<i>L'omission de rencontrer un témoin potentiel</i>	438
<i>Le conflit d'intérêts du procureur de la Couronne M. Murray MacDonald</i>	439
<i>La divulgation au public de la déclaration de la victime</i>	441
<i>L'enquête du Service de police de Cornwall : « inepte et inefficace »</i>	441
<i>Absence de tentative d'étouffement et recommandations concernant une enquête exhaustive sur la plainte de M. Silmsler par un service de police externe</i>	445
Les communiqués de presse de la Commission des services policiers de Cornwall concernant le rapport Skinner : transparence?	446
<i>Communiqué de presse du 11 juin 1994 : Courville promet que la commission fera preuve d'ouverture à propos de l'examen du Service de police d'Ottawa de l'enquête relative à David Silmsler</i>	446
<i>Le communiqué de presse et la conférence de presse du 2 février 1994</i>	449
Des problèmes de moral au SPC : dissensions internes	452
La Commission des services policiers de Cornwall	461
<i>Le mandat de la Commission</i>	461
<i>Effectifs insuffisants au SPC</i>	463
<i>Aucune priorité accordée aux enquêtes sur les agressions sexuelles</i>	464
<i>Absence de protocole en matière d'agressions sexuelles</i>	467
<i>Absence de formation en matière d'enquêtes sur les agressions sexuelles</i>	468
<i>Tensions entre les membres de la Commission</i>	471
<i>Tensions entre le chef de police Shaver et la Commission des services policiers de Cornwall</i>	474
<i>Absence de politiques en matière de conflits d'intérêts</i>	476
Les enquêtes sur Richard Hickerson et James Lewis	481
Enquête sur les allégations d'agression sexuelle de Marc Latour concernant son instituteur	488
Allégations d'Albert Lalonde à l'endroit de l'abbé Charles MacDonald	495
Perry Dunlop	503
<i>Profil de carrière jusqu'en 1993</i>	504
<i>Antécédents en matière de mesures disciplinaires et d'évaluation jusqu'en 1993</i>	505

<i>Aspects pertinents des liens personnels de Perry Dunlop</i>	507
<i>L'agent Dunlop est informé de la plainte de M. Silmsner</i>	508
<i>Mesures disciplinaires prises à la suite du signalement à la SAE</i>	510
<i>Enquêtes indépendantes en 1996 pendant un congé</i>	513
<i>Perry Dunlop réintègre ses fonctions au SPC</i>	517
<i>Perry Dunlop quitte le SPC</i>	520
<i>Après le départ de Perry Dunlop</i>	521
<i>Perry Dunlop dans le cadre de l'intervention institutionnelle</i>	522
Recommandations	524

7 Intervention de la Police provinciale de l'Ontario 531

Au sujet de la Police provinciale de l'Ontario	531
<i>Histoire de la Police provinciale de l'Ontario</i>	532
<i>Procédures pour la gestion des enquêtes importantes</i>	538
<i>Formation à la Police provinciale de l'Ontario</i>	540
<i>La Police provinciale dans l'Est de l'Ontario</i>	542
Le rôle de Ken Seguin dans l'affaire Varley	552
<i>Début de l'enquête</i>	552
<i>Les policiers recueillent la déclaration de Ken Seguin</i>	553
<i>Décision d'attendre avant d'aviser le bureau de probation</i>	554
<i>Communication entre les policiers et les organismes gouvernementaux</i>	556
La Police provinciale trouve des bandes vidéo au domicile de Ron Leroux	557
<i>C-8 dépose une plainte contre Ron Leroux auprès de la Police provinciale</i>	557
<i>La Police provinciale apprend que Ron Leroux possédait deux autres armes à feu enregistrées</i>	558
<i>La Police provinciale perquisitionne le domicile de Ron Leroux</i>	558
<i>Le rapport sur le mandat au juge ne nomme pas le matériel saisi</i>	560
<i>Visionnement des bandes vidéo</i>	560
<i>Ron Leroux signe une renonciation</i>	561
<i>Destruction des bandes vidéo</i>	562
<i>La piètre tenue des dossiers alimente les rumeurs</i>	563
Enquête sur le décès de Ken Seguin	564
<i>Découverte du corps de Ken Seguin</i>	565
<i>La Police provinciale est avisée et arrive sur les lieux</i>	565
<i>Des membres de la famille de M. Seguin arrivent sur les lieux</i>	566
<i>On conclut rapidement à un suicide</i>	566
<i>L'agent-détective Randy Millar recueille la déclaration de Ron Leroux</i>	567

<i>L'agent-détective Randy Millar soutient qu'il ignorait tout des allégations concernant Ken Seguin</i>	568
<i>Contacts entre l'agent-détective Randy Millar et l'agent Perry Dunlop</i>	568
<i>L'agent-détective Randy Millar se rend au Service de police de Cornwall</i>	569
<i>La possibilité d'une extorsion est envisagée</i>	569
<i>Les policiers rencontrent la famille Seguin</i>	570
<i>La fin de l'enquête</i>	571
L'enquête sur David Silmser pour extorsion	572
<i>Rencontre entre le surintendant Carson Fougère et la famille Seguin</i>	572
<i>Affectation de l'inspecteur-détective Fred Hamelink et des enquêteurs</i>	573
<i>Coordination avec les enquêtes de l'inspecteur-détective Tim Smith</i>	574
<i>Étapes de l'enquête concernant l'extorsion</i>	577
<i>Interactions avec la famille Seguin durant l'enquête</i>	582
<i>Aucune accusation n'est portée dans l'enquête pour extorsion</i>	583
<i>Manque de coordination et échanges insuffisants d'information entre les enquêteurs</i>	584
Début des enquêtes de 1994 de l'inspecteur-détective Tim Smith	586
<i>Communication entre le chef par intérim Carl Johnston et le sous-commissaire Ronald Piers</i>	586
<i>Communiqués de presse de la police</i>	587
<i>Affectation de l'inspecteur-détective Tim Smith</i>	588
<i>Affectation de l'agent-détective Michael Fagan</i>	590
<i>Commentaires sur le mandat des enquêtes</i>	591
Nouvelle enquête sur l'abbé Charles MacDonald	591
<i>Déroulement et stratégie de l'enquête</i>	592
<i>Peu de communications avec le Service de police de Cornwall et la Société de l'aide à l'enfance</i>	593
<i>Entrevue de David Silmser</i>	594
<i>Déclarations des témoins</i>	599
<i>Entrevue avec l'abbé Charles MacDonald</i>	600
<i>Préparation du dossier de la Couronne</i>	604
<i>Opinions de l'inspecteur-détective Tim Smith sur les motifs raisonnables et probables</i>	604
<i>David Silmser en tant que plaignant</i>	607
<i>Problèmes posés par l'enquête</i>	609
Enquêtes sur les allégations de complot et d'entrave à la justice	609
<i>Réunion avec le chef du SPC Claude Shaver</i>	609
<i>Aveu de l'abbé Charles Macdonald fait à M^{sr} Eugène LaRocque</i>	611
<i>Source des fonds du règlement</i>	612

<i>Qualité de l'enquête du SPC</i>	612
<i>Aucune entrevue avec d'autres agents du SPC</i>	613
<i>Aucune entrevue avec l'agent Perry Dunlop</i>	614
<i>Enquête sur la participation de la Couronne</i>	615
<i>Enquête sur le diocèse</i>	615
<i>Déclarations des autres avocats</i>	620
<i>Conclusion des enquêtes</i>	621
<i>Faillies de l'enquête sur le complot</i>	623
<i>Faillies de l'enquête sur l'entrave</i>	624
<i>Commentaires finaux sur les enquêtes de 1994</i>	625
Enquête sur Milton MacDonald	626
<i>Contexte</i>	626
<i>La famille MacDonald est informée des allégations</i>	627
<i>L'agent-détective Randy Millar rencontre le père de C-91</i>	627
<i>L'agent-détective Randy Millar signale l'allégation au surintendant Carson Fougère</i>	628
<i>Interaction de la Police provinciale de l'Ontario avec la Société de l'aide à l'enfance (SAE) au cours de l'enquête</i>	629
<i>Arrestation et poursuite</i>	630
Enquête de 1994 sur Nelson Barque	631
<i>Plainte déposée par Albert Roy</i>	631
<i>Échange de renseignements entre l'agent Heidi Sebalj et l'agent-détective William Zebruck</i>	632
<i>Entrevues avec Robert Sheets et C-90</i>	632
<i>Entrevues multiples avec Albert Roy</i>	633
<i>Incident dans la voiture entre l'agent-détective William Zebruck, et Albert et Vicky Roy</i>	634
<i>Entrevues avec le personnel de probation</i>	635
<i>Lacunes dans l'enquête</i>	636
Enquête sur l'abbé Charles MacDonald de 1995	637
<i>Albert Lalonde</i>	637
<i>Transfert de la plainte de John MacDonald à la Police provinciale de l'Ontario</i>	638
<i>L'abbé Kevin Maloney se plaint de harcèlement de la part de David Silmsner et John MacDonald</i>	639
<i>Contacts entre des présumées victimes et l'abbé Charles MacDonald</i>	640
<i>Mise en attente de la plainte jusqu'à l'audition de l'agent Perry Dunlop</i>	641
<i>Présentation du dossier de la Couronne</i>	642
<i>Robert Pelletier recommande que des accusations soient portées</i>	643

<i>Arrestation de l'abbé MacDonald</i>	643
Allégations de C-8 contre l'abbé Charles MacDonald	644
<i>Déclarations de C-8 à l'agent Perry Dunlop et à d'autres personnes</i>	644
<i>Déclarations de C-8 faites à la Police provinciale de l'Ontario</i>	645
<i>L'agent-détective Don Genier fait parvenir la bande vidéo à l'agent-détective Michael Fagan</i>	645
<i>Enquête préliminaire de l'abbé Charles MacDonald</i>	646
Enquête sur Marcel Lalonde et poursuite contre ce dernier	647
<i>Le Service de police de Cornwall transmet la plainte de C-68 à la Police provinciale de l'Ontario</i>	647
<i>Enquête sur la plainte de C-68 et arrestation de Marcel Lalonde</i>	648
<i>Découverte d'autres présumées victimes de Marcel Lalonde par l'agent-détective Don Genier</i>	649
<i>La Police provinciale de l'Ontario transmet les autres plaintes contre Marcel Lalonde au Service de police de Cornwall</i>	650
<i>Rôle de la Police provinciale de l'Ontario dans l'arrestation de Marcel Lalonde et la perquisition de son domicile</i>	651
<i>Décision de ne pas ajouter le dossier de Marcel Lalonde à l'opération Vérité</i>	651
<i>Regroupement des accusations de la Police provinciale de l'Ontario et du SPC contre Marcel Lalonde</i>	652
<i>Coordination de la divulgation</i>	652
<i>Problèmes de divulgation ayant surgi durant l'enquête préliminaire</i>	653
<i>Problèmes de divulgation ayant surgi aux alentours de la première date d'audition du procès</i>	654
<i>Demande d'aide de la procureure de la Couronne Claudette Wilhelm à la Police provinciale de l'Ontario</i>	657
<i>Condamnation de Marcel Lalonde</i>	658
Événements conduisant à l'opération Vérité	658
<i>Poursuite et enquête privée de l'agent Dunlop</i>	658
<i>Rôle du chef de police Julian Fantino</i>	660
<i>Plainte de Ron Leroux déposée auprès de la Police provinciale de l'Ontario à Orillia</i>	662
<i>Affectation du sergent-détective Pat Hall à l'enquête sur les menaces de mort</i>	665
Opération Vérité : rencontres initiales entre la Police provinciale de l'Ontario et les procureurs de la Couronne	666
L'agent Dunlop remet le dossier du gouvernement aux ministères	668
<i>Seuls les documents du ministère du Solliciteur général furent remis à la Police provinciale de l'Ontario</i>	669

<i>Indications données à la Police provinciale de l'Ontario au sujet des documents supplémentaires remis par l'agent Dunlop</i>	670
<i>L'agent Dunlop est informé que la Police provinciale de l'Ontario enquêtera sur toutes les allégations</i>	671
Projet initial et premières rencontres de coordination de l'opération Vérité	671
<i>Récentes enquêtes importantes en matière d'agressions sexuelles d'enfants dans l'Est de l'Ontario</i>	672
<i>Plan opérationnel de l'opération Vérité</i>	673
<i>Sélection des agents</i>	675
<i>Mandat</i>	678
<i>Interactions avec d'autres organismes</i>	679
<i>Lancement du processus d'enquête</i>	683
Première mention dans les médias de l'opération Vérité	684
<i>Communiqué de presse</i>	685
<i>Conférence de presse</i>	686
Vue d'ensemble des enquêtes de l'opération Vérité	687
<i>Durée de l'opération Vérité</i>	687
<i>Bon nombre de victimes et de suspects identifiés</i>	688
<i>Suspects n'ayant pas fait l'objet d'une enquête</i>	688
<i>Suspects ayant fait l'objet d'une enquête mais non accusés</i>	689
<i>Accusations portées et résultats des poursuites</i>	689
Fonctionnement de l'opération Vérité	690
<i>Rôles des agents</i>	690
<i>Disponibilités des agents</i>	691
<i>Problèmes de dotation en personnel</i>	692
<i>Gestion des cas</i>	695
<i>Locaux</i>	696
<i>Documents provenant d'enquêtes antérieures</i>	696
<i>Méthodes d'enquête</i>	697
<i>Collaboration du diocèse</i>	699
<i>Collaboration avec le Bureau de probation de Cornwall</i>	700
<i>Interactions avec les plaignants</i>	702
Mandat de l'opération Vérité	702
<i>Compréhension du mandat par les membres de la Police provinciale de l'Ontario non liés à l'opération Vérité</i>	704
<i>Compréhension du mandat par le Service de police de Cornwall</i>	705
<i>Décisions aux termes du mandat</i>	706
<i>Points de vue des victimes sur l'incidence des décisions en matière de mandat</i>	715

<i>Conséquences d'un mandat mal défini</i>	716
Interactions entre l'opération Vérité et l'agent Perry Dunlop	717
<i>Rencontre initiale entre l'équipe de l'opération Vérité et l'agent Perry Dunlop</i>	718
<i>Rencontre du 7 août 1997 entre l'équipe de l'opération Vérité et l'agent Perry Dunlop</i>	720
<i>Le sergent-déetective Hall obtient d'autres noms de l'agent Perry Dunlop</i>	722
<i>Refus de l'agent Dunlop de remettre ses notes au sergent-déetective Hall sur recommandation de son avocat</i>	722
<i>L'agent Dunlop remet la reliure jaune et des documents supplémentaires</i>	725
<i>C-18 déclare à la Police provinciale de l'Ontario ne pas avoir été agressé</i>	726
<i>L'agent Perry Dunlop remercie de ses services son avocat M. Charles Bourgeois</i>	727
<i>L'agent Perry Dunlop communique avec des victimes visées par l'opération Vérité</i>	727
<i>Rencontre du 23 juillet 1998 entre l'équipe de l'opération Vérité et l'agent Perry Dunlop</i>	728
<i>Remise du dossier du gouvernement à l'équipe de l'opération Vérité</i>	730
<i>La Police provinciale de l'Ontario exige une enquête sur l'agent Perry Dunlop</i>	732
<i>L'agent Perry Dunlop refuse de signer la note de service de divulgation d'information</i>	732
<i>Appel de l'agent Perry Dunlop à Claude Marleau</i>	734
<i>Prise de contact avec des victimes en 1999</i>	736
<i>Le sergent d'état-major Garry Derochie devient un agent de liaison du SPC</i>	736
<i>Problèmes surgissant lors du procès de Marcel Lalonde</i>	736
<i>Le SPC remet un ordre général à l'agent Perry Dunlop</i>	739
<i>Divulgation du contact avec C-2</i>	740
<i>Préparation du résumé de témoignage anticipé et de la divulgation progressive</i>	740
<i>Enquête du Service de police d'Ottawa sur l'agent Perry Dunlop</i>	741
<i>L'agent Perry Dunlop quitte Cornwall</i>	742
<i>Rétraction de C-8 tout juste avant le procès de Marcel Lalonde</i>	742
<i>Retrait des accusations contre l'abbé Charles MacDonald</i>	743
<i>Témoignage de Perry Dunlop dans le cadre de la motion 11(b) au sujet de l'abbé Charles MacDonald</i>	745
<i>Demande additionnelle d'enquête au sujet de l'agent Perry Dunlop pour cause de parjure ou d'entrave à la justice</i>	745
<i>Absence de divulgation en temps opportun</i>	747

Enquête sur l'abbé Charles MacDonald dans le cadre de l'opération Vérité	749
<i>Affectation de l'agent-détective Joe Dupuis à l'enquête sur l'abbé Charles MacDonald</i>	749
<i>De nouvelles victimes présumées se présentent à la Police provinciale de l'Ontario</i>	751
<i>Arrestation de l'abbé Charles MacDonald et dépôt de la deuxième série d'accusations</i>	754
<i>Discussion de corridor entre Michael Neville et Robert Pelletier</i>	754
<i>Lettres « d'excuse » de l'abbé Charles MacDonald</i>	755
<i>Enquête préliminaire</i>	756
<i>Changement de procureur de la Couronne</i>	757
<i>Allégations de C-2</i>	757
<i>Boîtes de documents de Dunlop</i>	758
<i>Demande de suspension d'instance pour le cas de l'abbé Charles MacDonald</i>	759
Enquête sur des menaces de mort	759
<i>Opération initiale réalisée aux fins de l'enquête</i>	760
<i>Enquête effectuée après le lancement de l'opération Vérité</i>	762
<i>Plainte de David Silmsler relativement à des menaces de mort</i>	762
<i>Entrevue avec Ron Leroux</i>	763
<i>Entrevues avec des suspects</i>	764
<i>Présentation du dossier de la Couronne et discussions avec Helen Dunlop</i>	764
<i>Suivi auprès des plaignants</i>	766
<i>Commentaires sur le retard dans l'enquête</i>	766
Enquêtes sur les plaintes de Claude Marleau et de C-96	767
<i>Claude Marleau communique avec la Police provinciale de l'Ontario</i>	767
<i>Entrevues initiales avec Claude Marleau et C-96</i>	767
<i>Identification de l'abbé René Dubé</i>	770
<i>Identification de l'abbé Hollis Lapierre</i>	772
<i>Préparation des exposés de cause et de l'opinion de la Couronne</i>	772
<i>Suivi sur la question du consentement</i>	773
<i>Retard dans le dépôt d'accusations contre les agresseurs présumés</i>	774
<i>Arrestations simultanées des agresseurs présumés</i>	775
<i>Rapports de Claude Marleau avec l'agent Perry Dunlop</i>	776
<i>Les liens entre les agresseurs présumés de Claude Marleau</i>	777
<i>Communications entre la Police provinciale de l'Ontario et les autorités du Québec</i>	777

<i>Commentaires de Claude Marleau sur l'approche de la Police provinciale de l'Ontario</i>	778
<i>Résultats des poursuites</i>	778
Enquête sur Richard Hickerson	778
<i>Plaintes contre Richard Hickerson</i>	779
<i>Caution et libération de Richard Hickerson</i>	780
<i>Enquête sur la mort de Richard Hickerson</i>	780
<i>Problèmes liés à l'enquête et arrestation tardive</i>	781
Enquête sur Nelson Barque réalisée dans le cadre de l'opération Vérité	782
<i>Plaintes contre Nelson Barque</i>	782
<i>Caution et libération de Nelson Barque</i>	783
<i>Inquiétudes liées au retard dans l'enquête</i>	783
Enquête sur le frère Leonel Romeo Carriere	783
Enquête sur Jacques Leduc et dépôt d'une poursuite contre lui	784
<i>Première plainte communiquée à la Police provinciale de l'Ontario</i>	785
<i>Enquête sur la plainte de C-16</i>	785
<i>Enquête sur les allégations de C-17 et de C-23</i>	786
<i>Conversation entre l'agent Perry Dunlop et la mère de C-16</i>	787
<i>Rapports de Jacques Leduc avec ses victimes</i>	789
<i>C-17 reçoit des menaces de mort</i>	789
<i>Enquête sur les allégations de C-22</i>	789
<i>Des agents de la Police provinciale de l'Ontario rencontrent des représentants de la Société de l'aide à l'enfance pour discuter du cas des victimes de Leduc</i>	791
<i>Arrestation de Jacques Leduc</i>	792
<i>Premier procès de Jacques Leduc et suspension d'instance</i>	793
<i>La police et les procureures de la Couronne se réunissent après avoir reconstruit l'avocat de la défense</i>	797
<i>Un appel est interjeté à l'encontre de la décision relative à la demande de suspension d'instance</i>	815
<i>La femme de Jacques Leduc communique avec C-22</i>	815
<i>Demande de divulgation de renseignements présentée lors du deuxième procès de Jacques Leduc</i>	816
<i>Signification d'une ordonnance de production à Perry Dunlop</i>	817
Enquêtes se rapportant au Collège classique de Cornwall	819
<i>Allégations de C-102</i>	819
<i>Allégations de C-103</i>	820
<i>Allégations de Richard Nadeau</i>	820
<i>Allégations contre l'abbé Jean Primeau</i>	820

<i>Allégations sur un « cercle de pédophiles » établi au Collège</i>	821
<i>Établissement de liens entre l'enquête menée dans le cadre de l'opération Vérité et le Collège</i>	822
<i>Évaluation de l'enquête sur le Collège</i>	822
Enquête sur Malcolm MacDonald concernant des agressions sexuelles	824
<i>Allégations concernant des agressions commises par Malcolm MacDonald</i>	825
<i>Entrevues avec Malcolm MacDonald</i>	827
<i>Opinion de la Couronne</i>	827
<i>Arrestation et libération de Malcolm MacDonald</i>	828
<i>Décès de Malcolm MacDonald</i>	828
Allégations de C-8 contre Ron Leroux et Jacques Martell	828
<i>Déclarations faites à la Police provinciale de l'Ontario le 23 janvier 1997</i>	829
<i>Déclarations figurant dans le dossier Fantino et dans d'autres documents fournis par l'agent Perry Dunlop</i>	830
<i>C-8 se fait interviewer au sujet de ses allégations contre Ron Leroux</i>	830
<i>Ron Leroux n'était pas au courant de la tenue de l'enquête</i>	831
<i>Le dossier de la Couronne est soumis aux fins de l'obtention d'une recommandation</i>	832
<i>Enquête sur Jacques Martell</i>	832
<i>Point de vue de C-8 sur l'enquête</i>	833
Enquête sur Jean-Luc Leblanc	833
<i>La Police provinciale de l'Ontario omet de donner suite à une plainte à l'automne de 1998</i>	833
<i>Des agents de l'opération Vérité sont informés des allégations faites contre Jean-Luc Leblanc</i>	836
<i>Surveillance de Jean-Luc Leblanc</i>	837
<i>Décision de reporter l'arrestation</i>	837
<i>Arrestation de Jean-Luc Leblanc</i>	838
<i>Communications avec la Société de l'aide à l'enfance</i>	839
<i>On décide de pousser plus loin l'enquête sur Jean-Luc Leblanc</i>	840
<i>D'autres accusations sont déposées</i>	841
<i>Prononcé de la sentence de Jean-Luc Leblanc</i>	842
<i>La plainte de la Commission des services policiers</i>	843
Enquête sur Bernard Sauvé	845
Enquêtes sur les plaintes de Ron Leroux et de C-15	847
<i>Déclarations de Ron Leroux</i>	847
<i>Agression à l'école pour garçons St. Columban</i>	848

<i>Agression à Cameron's Point</i>	849
<i>Agression au chalet de Malcolm MacDonald</i>	850
<i>Agression au presbytère de St. Andrew</i>	851
<i>Crédibilité de Ron Leroux</i>	851
<i>Allégations de C-15</i>	851
<i>Présentation des dossiers pour la Couronne</i>	852
Enquête sur Brian Dufour	853
Enquête sur Keith Jodoin	855
Enquête sur l'abbé Romeo Major	856
<i>Des agents de l'opération Vérité reçoivent une plainte contre l'abbé Major</i>	856
<i>C-69 allègue qu'elle s'est fait agresser par l'abbé Romeo Major</i>	857
<i>C-69 est jugée inapte à témoigner d'un point de vue médical</i>	858
<i>Tenue du procès et retrait des accusations</i>	859
Plainte de David Petepiece	859
Enquête sur John Christopher Wilson	863
Des pressions venant de l'extérieur : les médias, les sites Web et Gary Guzzo	865
<i>Présentation de la situation : les interventions des médias au début de l'opération Vérité</i>	866
<i>Les médias et les arrestations de juillet 1998</i>	869
<i>Les Dunlop, les médias et l'opération Vérité</i>	870
<i>L'implication de Garry Guzzo</i>	872
<i>Reportages à la radio de la Société Radio-Canada (SRC)</i>	878
<i>L'opération Vérité est perçue de plus en plus négativement par le public</i>	879
<i>Richard Nadeau et les sites Web consacrés à l'opération Vérité</i>	880
<i>Le projet de loi 103 concernant la tenue d'une enquête publique</i>	882
<i>Déclarations de Garry Guzzo à l'Assemblée législative</i>	886
<i>Le public exerce des pressions pour que l'on mette fin à l'enquête</i>	888
<i>Annonce de la fin de l'opération Vérité</i>	889
<i>La nécessité de mettre au point une stratégie média coordonnée</i>	890
Enquête sur la conspiration	891
<i>Mandat lié à l'enquête sur la conspiration</i>	892
<i>Il aurait fallu élargir le mandat qui était lié à l'enquête</i>	895
<i>Décision de retarder l'enquête</i>	898
<i>L'organisation de l'enquête sur la conspiration</i>	900
<i>Enquête sur les allégations relatives au « clan de pédophiles »</i>	901

<i>Enquête sur le règlement conclu avec Silmser</i>	905
<i>Destruction des bandes vidéo trouvées au domicile de Ron Leroux</i>	915
<i>Présentation du dossier sur la conspiration à la Couronne</i>	917
<i>En attente d'une opinion sur le dossier</i>	921
<i>Le démantèlement de l'opération Vérité</i>	923
<i>Suivi auprès de la Couronne</i>	925
<i>Opinion de la Couronne et communiqué</i>	925
Enquête sur les liens entre les agresseurs présumés	927
<i>Définition d'un « cercle »</i>	927
<i>Allégations visant des agressions commises conjointement par diverses personnes</i>	930
<i>Allégations d'« échanges de victime » et d'agresseurs qui savaient pertinemment ou implicitement certaines choses</i>	930
<i>Allégations selon lesquelles certains agresseurs sont demeurés passifs envers des agressions</i>	931
<i>Les problèmes liés à l'enquête de la Police provinciale de l'Ontario</i>	931
<i>Utilisation des renseignements sur les liens entre certaines personnes</i>	934
Conclusion	935
Recommandations	942
8 Intervention du diocèse d'Alexandria-Cornwall	949
Introduction	949
<i>Structure organisationnelle de l'Église catholique romaine</i>	949
<i>Autorité dans l'Église catholique</i>	951
<i>Ordres de diacres, de prêtres et d'évêques</i>	951
<i>Structure organisationnelle des diocèses en Ontario</i>	952
<i>Diocèse d'Alexandria-Cornwall</i>	953
Preuves d'expert en droit canonique et agressions sexuelles par le clergé	955
<i>Formation des experts</i>	955
<i>Fréquence des agressions sexuelles infligées aux enfants par le clergé catholique romain</i>	959
<i>Réponse historique de l'Église catholique aux agressions sexuelles par le clergé</i>	960
<i>Réponse actuelle de l'Église catholique aux agressions sexuelles du clergé</i>	965
<i>Pertinence du droit canon pour traiter les cas d'agression sexuelle par des membres du clergé</i>	977

<i>L'effet du secret dans l'Église catholique sur le traitement des agressions sexuelles commises par des membres du clergé</i>	980
<i>Incidence du cléricalisme sur le traitement des agressions sexuelles par des membres du clergé</i>	982
<i>Recrutement et formation de candidats au poste de prêtre</i>	983
<i>Obligation de signalement</i>	986
<i>Traitement des prêtres agresseurs</i>	989
<i>Retour au ministère des prêtres agresseurs</i>	990
Politiques et procédures liées aux allégations d'agression sexuelle visant des membres du clergé	991
<i>Principes et procédures s'appliquant aux membres du clergé en difficulté, 1987</i>	992
<i>Proposition visant les procédures à appliquer dans les cas d'agression sexuelle sur un enfant par un membre du clergé, 1988</i>	994
<i>Critères visant l'acceptation par le diocèse des prêtres ordonnés, 1989</i>	996
<i>Lignes directrices du diocèse sur les agressions sexuelles commises par des prêtres, des diacres, des séminaristes et des assistants de pastorale, 1992</i>	997
<i>Lignes directrices du diocèse sur les agressions sexuelles commises par des prêtres, des diacres, des séminaristes et des assistants de pastorale, 1995</i>	998
<i>Protocole à l'intention des prêtres visés par des procédures criminelles ou civiles, 1996</i>	999
<i>Politiques et procédures de filtrage du personnel ecclésiastique, 2000-2002</i>	1001
<i>Création du comité spécial sur la prévention des abus, 2002</i>	1002
<i>Lignes directrices du diocèse sur la gestion des allégations d'agressions sexuelles commises sur des enfants et des adultes par des membres du clergé, du personnel ecclésiastique, du personnel laïque et des bénévoles, 2003</i>	1005
<i>Politique de filtrage du diocèse d'Alexandria-Cornwall, 2004</i>	1007
<i>Lignes directrices du diocèse sur la gestion des allégations d'agressions sexuelles sur des enfants et des adultes par des membres du clergé, du personnel ecclésiastique, du personnel laïque et des bénévoles, 2005</i>	1008
<i>Orientations publiées par la Conférence des évêques catholiques du Canada relativement à la prévention des agressions sexuelles sur des personnes mineures, 2007</i>	1010
<i>Conclusion</i>	1011

- L'abbé Gilles Deslauriers 1011
- Les paroissiens contestent le comportement douteux de l'abbé Deslauriers avec l'évêque, et Claude Thibault rencontre M^{sr} LaRocque* 1013
- Claude Thibault échoue dans sa tentative de divulguer les agressions à l'évêque* 1017
- La famille de Benoit Brisson dévoile les agressions dont il a été victime par des prêtres du diocèse d'Alexandria-Cornwall* 1019
- Lise Brisson contacte l'abbé Claude Thibault* 1021
- M^{sr} LaRocque apprend qu'il y a d'autres victimes : on ordonne à l'abbé Deslauriers de quitter le diocèse* 1023
- Des membres du clergé savaient ou se doutaient que l'abbé Deslauriers avait un comportement sexuel inapproprié* 1026
- L'abbé Deslauriers célèbre la messe à Hull* 1027
- L'abbé Ménard envoie un rapport à l'évêque relativement à l'affaire Deslauriers* 1029
- Création d'un comité spécial* 1031
- La famille Brisson alerte les médias* 1035
- La police de Cornwall interroge l'évêque LaRocque, l'abbé Thibault et d'autres membres du clergé* 1035
- Incardination dans un autre diocèse* 1038
- L'abbé Deslauriers est accusé au criminel* 1041
- Le diocèse d'Alexandria-Cornwall offre d'assumer le coût de la thérapie des victimes de l'abbé Deslauriers* 1043
- L'abbé Deslauriers déménage dans un autre diocèse* 1044
- Conclusion* 1045
- L'abbé Carl Stone 1046
- Antécédents de rapports sexuels avec des garçons et des jeunes hommes* 1047
- L'abbé Stone revient à Cornwall en 1981* 1051
- L'évêque reçoit des plaintes au sujet de l'abbé Stone, qui doit quitter le diocèse* 1058
- L'abbé Charles MacDonald 1062
- David Silmsner entre en contact avec l'Église : Allégations d'agressions sexuelles commises par l'abbé Charles MacDonald* 1064
- Les autorités religieuses du diocèse d'Alexandria-Cornwall rencontrent David Silmsner, le 9 février 1993* 1070

<i>Pressions exercées sur l'évêque afin d'en arriver à un règlement avec David Silmsler : difficile réunion avec M^{sr} LaRocque, en août</i>	1073
<i>Conseils à M^{sr} LaRocque de la part de la Conférence des évêques catholiques du Canada</i>	1075
<i>Seconde réunion avec l'évêque : Accord de règlement à l'amiable avec David Silmsler</i>	1076
<i>Préparation de la renonciation signée par David Silmsler</i>	1079
<i>Est-ce que Malcolm MacDonald, Jacques Leduc ou Sean Adams ont communiqué avec Duncan MacDonald au moment du règlement avec David Silmsler?</i>	1080
<i>Participation de Sean Adams dans l'affaire Silmsler, signature des documents de règlement</i>	1082
<i>Instructions au trésorier du diocèse pour l'établissement d'un chèque de 27 000 \$</i>	1087
<i>La Police de Cornwall rencontre M^{sr} LaRocque</i>	1089
<i>La Société de l'aide à l'enfance (SAE) organise une rencontre avec l'évêque</i>	1090
<i>Communiqué publié par le diocèse</i>	1093
<i>Évaluation et traitement de l'abbé MacDonald à l'Institut Southdown</i>	1100
<i>On n'a pas demandé à l'abbé Charles MacDonald de démissionner de ses fonctions avant 1998</i>	1102
<i>Conclusion</i>	1104
L'abbé Romeo Major	1106
<i>Retrait des accusations criminelles contre l'abbé Major à cause d'un problème de santé de la plaignante, et l'évêque réintègre l'abbé Major dans ses fonctions de prêtre</i>	1109
Les abbés Paul Lapierre, René Dubé et Don Scott	1111
<i>Allégations contre les abbés Lapierre et Dubé</i>	1111
<i>L'abbé Don Scott</i>	1118
<i>M^{sr} Durocher prend connaissance des accusations criminelles</i>	1120
<i>L'abbé Ken Martin</i>	1122
<i>Réponse du diocèse</i>	1125
L'abbé Hollis Lapierre	1127
L'abbé Lucien Lussier	1131
<i>Les problèmes avec le prêtre persistent</i>	1134
<i>L'abbé Lussier revient dans le diocèse</i>	1136
<i>Le dossier de l'abbé Lussier n'a pas été lu par les évêques</i>	1138
L'abbé François Lefebvre	1139
Recommandations	1141

9 Intervention de la Société de l'aide à l'enfance 1149

Historique et mandat des sociétés de l'aide à l'enfance	1149
<i>Organisation des sociétés de l'aide à l'enfance</i>	1152
<i>Société de l'aide à l'enfance des comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry</i>	1152
<i>Financement des sociétés de l'aide à l'enfance</i>	1153
<i>Relation entre les sociétés de l'aide à l'enfance et le ministère des Services sociaux et communautaires</i>	1155
<i>Relation entre les sociétés de l'aide à l'enfance et l'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance</i>	1157
Élaboration de protocoles et les relations entre la Société de l'aide à l'enfance de Stormont, Dundas et Glengarry et d'autres agences et organismes	1158
<i>Élaboration de protocoles avec d'autres organismes</i>	1158
<i>Politiques sur la présentation de demandes d'indemnisation</i>	1160
<i>Procédures d'accueil et d'enquête pour les services de protection</i>	1160
<i>Présélection et supervision des employés</i>	1163
<i>Formation des employés de la SAE de SDG</i>	1165
<i>Procédure de traitement des plaintes à l'égard de la SAE</i>	1165
<i>Tenue des dossiers et accès à ceux-ci</i>	1166
Foyers d'accueil	1169
<i>Recrutement de parents d'accueil</i>	1169
<i>Présélection des foyers d'accueil</i>	1169
<i>Formation et soutien des parents d'accueil</i>	1173
<i>Relations de travail entre les sociétés de l'aide à l'enfance et les foyers d'accueil</i>	1176
<i>Supervision des foyers d'accueil</i>	1178
<i>Droits et responsabilités des enfants pris en charge</i>	1181
<i>Mesures disciplinaires à l'endroit des enfants pris en charge</i>	1182
<i>Utilisation de mesures de contention dans un foyer de groupe ou un foyer d'accueil</i>	1183
<i>Foyers de groupe</i>	1184
Devoir de faire rapport	1186
<i>Child Welfare Act, 1965</i>	1186
<i>Child Welfare Act de 1978</i>	1187
<i>Documents de formation du ministère (1979)</i>	1189
<i>Normes et lignes directrices du ministère sur les mauvais traitements infligés aux enfants (1981)</i>	1189

<i>Loi de 1984 sur les services à l'enfance et à la famille</i>	1191
<i>Normes révisées du ministère (1992)</i>	1193
<i>Child and Family Services Amendment Act de 1999</i>	1194
Registre des mauvais traitements infligés aux enfants	1200
<i>Déclaration au Registre des mauvais traitements infligés aux enfants</i>	1201
<i>Examen du Registre des mauvais traitements infligés aux enfants</i>	1203
<i>Utilisation du Registre des mauvais traitements infligés aux enfants</i>	1204
<i>Le REPMATE est-il toujours un outil utile?</i>	1204
Examen et rapport Dawson	1205
<i>Le cas de Ron Locey : un échec en matière de protection de l'enfance</i>	1206
<i>Début de l'examen Dawson</i>	1207
<i>Constatations et recommandations du rapport Dawson</i>	1208
Foyer d'accueil Cieslewicz	1212
<i>Allégations de violence sexuelle à l'encontre de Hans Cieslewicz</i>	1213
<i>Allégations de C-77</i>	1213
<i>Allégations de C-78; M^{me} Cieslewicz et les enfants quittent le domicile</i>	1214
<i>Plainte au sujet de la garde de C-78</i>	1216
<i>Allégations de C-79</i>	1216
<i>C-76 présente des allégations</i>	1217
<i>Présentation du rapport de la SAE à la Direction du bien-être de l'enfance et rencontre avec le procureur de la Couronne</i>	1218
<i>Fermeture du foyer Cieslewicz</i>	1221
Roberta Archambault et le foyer de groupe Lapensee	1223
<i>Roberta Archambault dans le foyer d'accueil Hubert</i>	1223
<i>Interaction avec la SAE pendant que M^{me} Archambault était dans le foyer d'accueil Hubert</i>	1225
<i>Divulgence de mauvais traitements à un intervenant de la SAE</i>	1227
<i>Retrait de M^{me} Archambault du foyer d'accueil Hubert</i>	1228
<i>Placement de Roberta Archambault dans le foyer de groupe Lapensee</i>	1229
<i>Divulgence de la violence physique chez les Hubert</i>	1230
<i>Violence sexuelle faite par Brian Lapensee</i>	1230
<i>Enquête menée par la SAE concernant les allégations portées contre Brian Lapensee, novembre–décembre 1982</i>	1231
<i>Tom O'Brien envoie un rapport au ministère et rencontre la Couronne</i>	1235
<i>Le foyer n'est pas fermé, aucune accusation n'est portée</i>	1235
<i>Retour de Brian Lapensee au domicile des Lapensee</i>	1236
<i>Roberta Archambault passe Noël avec les Lapensee</i>	1237
<i>Incident de la fin de semaine de Pâques et deuxième tentative de suicide de Roberta Archambault</i>	1238

<i>Démission des Lapensee et fermeture du foyer de groupe</i>	1241
<i>Personnel du foyer de groupe des Lapensee</i>	1243
<i>Placement de Roberta Archambault dans le foyer deRonde</i>	1244
<i>Tentatives de Roberta Archambault d'accéder à son dossier de la SAE</i>	1245
Jeannette Antoine	1246
<i>Foyer d'accueil Reynen</i>	1247
<i>Interaction avec la SAE pendant le placement dans le foyer Reynen</i>	1248
<i>Allégations de mauvais traitements aux foyers Looyen et Heemskerk de la part de M^{me} Antoine</i>	1249
<i>Départ de Jeannette Antoine du foyer Reynen</i>	1251
<i>Expérience de Jeannette Antoine dans les foyers de groupe de la SAE</i>	1252
<i>Une enfance difficile</i>	1253
Foyer de groupe Second Street	1254
<i>Bryan Keough était au courant des mesures disciplinaires dans le foyer de groupe Second Street et y participait</i>	1255
<i>Les fonctionnaires de la SAE étaient au courant de problèmes au foyer de groupe Second Street au début de 1976</i>	1258
<i>Des pensionnaires s'enfuient du foyer Second Street : des enfants portent plainte pour des actes sexuels et des châtiments corporels excessifs</i>	1259
<i>Cinq enfants s'enfuient du foyer Second Street</i>	1262
<i>Ian MacLean ne réussit pas à susciter un changement de point de vue au foyer de groupe</i>	1265
<i>Divulgateion à la SAE des mauvais traitements subis par Jeannette Antoine lorsqu'elle était une pupille de l'organisme</i>	1268
<i>Demande d'adoption par Bryan Keough</i>	1273
<i>Richard Abell succède à Tom O'Brien au poste de directeur général de la Société de l'aide à l'enfance</i>	1275
<i>Jeannette Antoine demande la divulgation de son dossier et renouvelle ses allégations de mauvais traitements</i>	1275
<i>Entrevue de Jeannette Antoine par Geraldine Fitzpatrick et l'agente Sebalj : une enquête non autorisée</i>	1278
<i>Publication dans les médias des allégations de M^{me} Antoine contre la SAE</i>	1281
<i>Réaction institutionnelle face aux allégations signalées relativement au foyer de groupe Second Street</i>	1283
Earl Landry fils	1284
<i>Désignation d'Earl Landry fils en tant qu'agresseur présumé</i>	1284

<i>La SAE reçoit une lettre du D^r Park contenant des allégations claires contre Earl Landry fils</i>	1285
<i>La SAE ne mène pas d'enquête; Earl Landry fils n'est pas une « personne soignante »</i>	1286
<i>Earl Landry fils absent des notes de cas de la SAE</i>	1287
<i>Affaire Campbell</i>	1287
<i>Une absence d'enquête regrettable</i>	1288
1993 : Earl Landry fils devient parent d'accueil	1289
<i>Suivi relatif au signalement du D^r Nadler</i>	1290
<i>Aucune suite n'est donnée à l'enquête conjointe avec le SPC</i>	1291
<i>Absence de communication avec l'employeur de M. Landry</i>	1291
<i>Tentatives assidues de trouver le nom du présumé agresseur</i>	1292
<i>Autres allégations formulées contre Earl Landry fils en 1995</i>	1292
<i>Signalement de mauvais traitements infligés par Earl Landry fils par C-54</i>	1293
<i>Système de renvoi et tenue de dossiers inappropriés engendrant des risques inacceptables</i>	1294
Project Blue	1295
<i>Rencontre de la SAE avec le chef de police</i>	1299
<i>Rencontre entre la SAE et M^{sr} LaRocque</i>	1302
<i>Mise en œuvre du projet intitulé Project Blue : le 14 octobre 1993</i>	1305
<i>Appel de Jacques Leduc à la SAE</i>	1307
<i>Rencontre entre la SAE et le Service de police de Cornwall</i>	1308
<i>Rencontre entre la SAE et David Silmser</i>	1309
<i>Entrevues avec les enfants de chœur</i>	1312
<i>Contact avec Helen et Perry Dunlop</i>	1313
<i>Tentative infructueuse d'interroger l'abbé MacDonald</i>	1314
<i>Diffusion des allégations de mauvais traitements de David Silmser à la télévision : la méfiance envers les institutions s'aggrave</i>	1315
<i>« Vérification » des mauvais traitements infligés par l'abbé MacDonald</i>	1317
<i>Une autre présumée victime de l'abbé MacDonald : John MacDonald</i>	1320
<i>Enquête du Service de police d'Ottawa</i>	1321
<i>Réflexion sur le Project Blue</i>	1321
Relation entre la SAE et les enquêteurs de l'opération Vérité	1323
C-14	1324
<i>Foyer d'accueil Barber</i>	1325
<i>Foyer d'accueil Hubert</i>	1329
<i>Bryan Keough mène une enquête</i>	1332
<i>Transfert de la famille d'accueil Hubert au foyer de groupe Lapensee</i>	1333

<i>Foyer d'accueil MacIntosh</i>	1334
<i>Allégation de violence sexuelle commise par Frank Rolland</i>	1334
<i>Counselling</i>	1336
<i>Fin de la tutelle de C-14</i>	1337
<i>Allégations de violence sexuelle formulées par C-14 à Bryan Keough</i>	1337
<i>Tentatives de C-14 en vue d'obtenir des renseignements sur son dossier auprès de la SAE</i>	1338
<i>Dévoilement des mauvais traitements subis par C-14 à la Police provinciale de l'Ontario : aucune accusation n'est portée</i>	1339
<i>Fermeture du dossier de C-14 par la SAE</i>	1339
<i>Tentatives de C-14 en vue d'obtenir son dossier de la SAE</i>	1339
<i>Divulgateion des mauvais traitements que C-14 a subis aux membres de l'opération Vérité</i>	1341
<i>Conclusion</i>	1341
Catherine Sutherland	1342
<i>Allégation de Catherine Sutherland à l'effet que la SAE n'a pas réussi à la protéger des mauvais traitements infligés par sa mère</i>	1342
<i>Allégations de violence sexuelle au sein du foyer d'accueil</i>	1344
<i>Tentatives de Catherine Sutherland en vue d'obtenir son dossier de la SAE</i>	1345
<i>Conclusions sur l'accès aux dossiers</i>	1356
<i>Participation des services de police</i>	1358
Allégations contre Jean-Luc Leblanc	1359
<i>La Société de l'aide à l'enfance est informée des allégations (1986)</i>	1360
<i>Première entrevue de la SAE avec Scott Burgess</i>	1361
<i>Visite au domicile des Burgess</i>	1362
<i>La SAE ne rencontre aucun autre enfant de la famille Burgess</i>	1362
<i>Autres entrevues</i>	1363
<i>Interventions de la SAE auprès des familles Burgess et Tyo relativement aux allégations contre M. Leblanc</i>	1364
<i>Bill McKinnon</i>	1365
<i>Le SPC obtient des renseignements au sujet de « Jean-Luc » d'une directrice d'école</i>	1366
<i>La SAE obtient de plus amples renseignements sur M. Leblanc</i>	1368
<i>Signalement à la SAE que C-81 vivait dans une tente dans la cour de M. Leblanc</i>	1369
<i>Signalement à la SAE que M. Leblanc a été aperçu en compagnie de jeunes garçons</i>	1371

<i>Communication entre la SAE et un membre de l'opération Vérité de la Police provinciale de l'Ontario concernant Jean-Luc Leblanc</i>	1372
<i>Vérification des dossiers et des renseignements par renvoi</i>	1373
Conclusion	1373
Recommandations	1381
10 Intervention des conseils scolaires	1387
Upper Canada District School Board	1387
<i>Introduction</i>	1387
<i>Robert Sabourin</i>	1396
<i>Abbé Gilles Deslauriers</i>	1405
<i>Nelson Barque</i>	1408
<i>Jean-Luc Leblanc</i>	1409
Catholic District School Board of Eastern Ontario	1415
<i>Introduction</i>	1415
<i>Marcel Lalonde</i>	1421
<i>Gilf Greggain</i>	1426
<i>Lucien Labelle</i>	1427
Recommandations	1429
11 Intervention du ministère du Procureur général	1433
Introduction	1433
<i>Responsabilités de la Division du droit criminel et rôle de la Couronne</i>	1433
<i>Coordination des dossiers d'agressions d'enfants, services aux victimes et salles de tribunal adaptées aux enfants fournies par le ministère du Procureur général</i>	1436
<i>Démarche de base pour intenter une poursuite relativement à une infraction – Qui fait quoi et quand</i>	1436
<i>Changements apportés au fil des ans aux dispositions du Code criminel sur les agressions sexuelles</i>	1439
<i>Enrichissement progressif des politiques destinées à guider l'avocat de la Couronne</i>	1441
<i>Politiques et protocoles afférents aux relations entre la Couronne et d'autres institutions</i>	1442
<i>Politiques et protocoles relatifs aux poursuites intentées dans les cas de mauvais traitements et d'agressions sexuelles envers des enfants</i>	1445
<i>Politiques afférentes aux victimes</i>	1450

Aucune accusation n'a été portée contre Nelson Barque en 1982	1451
<i>Rapport d'enquête concernant Nelson Barque envoyé par le ministère des Services correctionnels à M. Don Johnson</i>	1451
<i>Opinion de M. Don Johnson : preuves insuffisantes pour porter une accusation</i>	1454
R. c. l'abbé Gilles Deslauriers	1456
<i>Affectation d'un avocat de la Couronne à la poursuite</i>	1456
<i>Intérêt public à l'égard de la poursuite</i>	1457
<i>Enquête préliminaire et discussion entre M. Jacques Leduc et une victime</i>	1457
<i>Conférence préparatoire au procès</i>	1459
<i>Plaidoyer de culpabilité et condamnation avec sursis pour l'abbé Gilles Deslauriers</i>	1459
<i>Échec de la requête d'appel adressée à la Couronne</i>	1460
<i>Absence de preuve concernant la distinction entre les deux cas</i>	1461
R. c. Jean-Luc Leblanc (1986)	1462
<i>Opinion de M. Don Johnson à propos des allégations</i>	1462
<i>Conditions de libération de Jean-Luc Leblanc</i>	1462
<i>Requête de divulgation et négociations de plaidoyer</i>	1463
<i>Sentence</i>	1464
<i>Contacts de la Couronne avec les plaignants</i>	1464
<i>Une occasion manquée</i>	1465
Opinions fournies par la Couronne à la Société de l'aide à l'enfance avant 1991	1465
<i>Foyer d'accueil Cieslewicz</i>	1466
<i>Foyer de groupe Lapensée</i>	1466
<i>Foyer de groupe Second Street</i>	1468
<i>Lettre de Tom O'Brien à Don Johnson l'informant d'une nouvelle rencontre avec la police</i>	1469
<i>Avis de l'agent Kevin Malloy à Tom O'Brien faisant état d'une insuffisance de preuves; approbation de la Couronne</i>	1470
<i>Envoi d'une lettre de M. Don Johnson au Directeur régional des procureurs de la Couronne</i>	1470
<i>Demande d'enquête policière de la part de M. Norman Douglas</i>	1472
<i>La police en attente d'une réponse de la Couronne</i>	1473
Opinion fournie par la Couronne en 1994 dans le cadre de l'enquête sur le foyer de groupe Second Street	1473
<i>Dossier d'information envoyé par l'agent Shawn White à la Couronne</i>	1474

- Rencontre entre la police et les avocats de la Couronne
le 19 octobre 1994* 1475
- Opinion de M. Peter Griffiths : ne pas porter d'accusations* 1476
- La SAE aurait-elle dû être informée?* 1478
- Conseils de M. Murray MacDonald durant l'enquête sur la plainte de David Silmser 1479
- Conseils à l'agente de police Heidi Sebalj en matière d'enquête* 1480
- La Société de l'aide à l'enfance a-t-elle été mise au courant de la déclaration de David Silmser?* 1484
- M. Murray MacDonald apprend que David Silmser négocie avec l'Église* 1484
- Discussions de M. Murray MacDonald avec MM. Malcolm MacDonald et Jacques Leduc* 1485
- L'agente Heidi Sebalj découvre d'autres victimes* 1488
- M. Murray MacDonald discute du règlement à l'amiable avec le SPC* 1489
- Correspondance entre le sergent d'état-major Luc Brunet et M. Murray MacDonald en septembre 1993* 1491
- L'information que M. Murray MacDonald ne possédait pas* 1493
- Aucun autre avocat de la Couronne n'a été consulté* 1495
- M. Murray MacDonald rencontre l'agent Perry Dunlop* 1497
- M. Murray MacDonald rencontre le chef Claude Shaver et le sergent Claude Lortie* 1498
- M. Murray MacDonald apprend l'existence de la clause illégale dans le règlement à l'amiable* 1499
- Interrogatoire par le Service de police d'Ottawa en janvier 1994* 1499
- Enquêtes de la Police provinciale de l'Ontario en 1994 1500
- Enquêtes sur les allégations d'extorsion* 1501
- Enquêtes sur l'abbé Charles MacDonald, conspiration et entrave à la justice* 1504
- Lettre d'opinion de M. Peter Griffiths à propos de la seconde enquête sur l'abbé Charles MacDonald* 1505
- Lettre d'opinion de M. Peter Griffiths à propos de l'enquête sur les allégations de conspiration* 1507
- Clarification des rôles de la police et de la Couronne* 1508
- R. c. *Malcolm MacDonald* : Tentative d'entrave à la justice 1509
- M. Peter Griffiths reçoit le dossier concernant l'enquête sur la tentative d'entrave à la justice* 1509
- M. Peter Griffiths obtient une seconde opinion* 1510
- Aucune lettre d'opinion* 1511
- Le bureau de Brockville est responsable du dossier* 1511
- Rôles de M. Jacques Leduc et de M. Sean Adams* 1512

<i>Conférence préparatoire au procès, réponse à l'accusation et sentence</i>	1512
<i>Justesse de la sentence et opinion publique</i>	1513
<i>John MacDonald fait part de ses réserves à propos de la sentence au député provincial John Cleary</i>	1514
<i>R. c. Nelson Barque et la plainte subséquente</i>	1515
<i>M. Don Johnson est avocat de la défense</i>	1515
<i>L'agente Heidi Sebalj remet un « rapport » à M. Murray MacDonald : C-44 est prêt à procéder contre Nelson Barque</i>	1516
<i>M. Murray MacDonald transmet du matériel à M. Peter Griffiths dans le but d'obtenir son opinion</i>	1517
<i>M. Peter Griffiths donne son opinion : aucune accusation</i>	1518
<i>R. c. Charles MacDonald : le dépôt des accusations et l'enquête préliminaire</i>	1520
<i>Un second dossier est préparé et M. Robert Pelletier est affecté à la poursuite</i>	1521
<i>M. Robert Pelletier rencontre les agents chargés de l'enquête</i>	1522
<i>M. Robert Pelletier discute avec l'avocat de Charles MacDonald</i>	1523
<i>M. Robert Pelletier étudie les dossiers</i>	1525
<i>M. Robert Pelletier soumet une opinion</i>	1526
<i>Relation entre M. Robert Pelletier et David Silmser</i>	1528
<i>Conférence préparatoire au procès</i>	1533
<i>Enquête préliminaire et plainte de C-8</i>	1533
<i>Note de service de M. Robert Pelletier à M. Peter Griffiths du 2 avril 1997</i>	1536
<i>Lancement de l'opération Vérité et affectation des procureurs de la Couronne</i>	1539
<i>Réunion du 24 avril 1997</i>	1540
<i>Aurait-il fallu nommer un procureur de la Couronne exclusif?</i>	1540
<i>Le bureau de M. Murray MacDonald gère la divulgation avant l'affectation des procureurs de la Couronne aux poursuites</i>	1542
<i>Affectation de la Couronne aux poursuites de l'opération Vérité</i>	1543
<i>Ressources accessibles aux procureurs de la Couronne dans les poursuites de l'opération Vérité</i>	1543
<i>Poursuites relatives aux allégations de Claude Marleau</i>	1545
<i>Les dossiers sont remis à la Couronne pour une opinion sur les accusations</i>	1545
<i>Affectation des procureurs de la Couronne aux poursuites relatives aux allégations de Claude Marleau</i>	1546
<i>Interactions et relation entre les procureurs de la Couronne et Claude Marleau</i>	1547

<i>Relations entre les procureurs de la Couronne et la police, et entre eux</i>	1548
<i>Préparation de la Couronne et opinions relatives à la preuve d'expert</i>	1549
<i>Demandes de divulgation de la défense</i>	1549
<i>Enquêtes préliminaires</i>	1551
<i>Couverture médiatique</i>	1552
<i>Procès</i>	1553
<i>Liens entre les agresseurs présumés de Claude Marleau</i>	1556
<i>Instance criminelle connexe du Québec, R. c. l'abbé Paul Lapierre</i>	1557
<i>Vision du système de justice de Claude Marleau</i>	1559
<i>R. c. Harvey Joseph Latour</i>	1560
<i>Enquête et opinion de la Couronne sur les accusations relatives aux allégations de C-96</i>	1560
<i>Implication de M. Murray MacDonald dans la divulgation</i>	1560
<i>Enquête préliminaire</i>	1561
<i>Difficultés dans la poursuite de dossiers d'agressions commises dans le passé</i>	1562
<i>R. c. Marcel Lalonde</i>	1562
<i>Enquête du Service de police de Cornwall</i>	1562
<i>Le procureur de la Couronne, M. Don Johnson, soumet une opinion</i>	1563
<i>Allégations de David Silmsler relatives aux agressions de Marcel Lalonde et enquête subséquente</i>	1564
<i>Affectation à la poursuite</i>	1565
<i>Interventions de l'agent Perry Dunlop dans la poursuite</i>	1565
<i>Procès R. c. Lalonde</i>	1567
<i>R. c. Charles MacDonald : le dépôt de nouvelles accusations et le procès</i>	1567
<i>L'enquête préliminaire se termine et l'abbé Charles MacDonald est renvoyé pour subir son procès</i>	1567
<i>De nouvelles accusations sont portées et M. Robert Pelletier étudie le nouveau dossier de la Couronne</i>	1568
<i>Communications avec l'avocat de David Silmsler</i>	1568
<i>Retards de la mise au rôle de la conférence préparatoire au procès</i>	1569
<i>Ajournement de janvier 1999 : absence d'une renonciation aux droits conférés par l'alinéa 11b)</i>	1570
<i>Enquête préliminaire sur le deuxième groupe d'accusations de mars 1999</i>	1571
<i>M. Robert Pelletier est en situation de conflit d'intérêts</i>	1572
<i>Le dossier est transféré à M^{me} Shelley Hallett</i>	1572
<i>M. Robert Pelletier et M^{me} Shelley Hallett se préparent au procès</i>	1573
<i>Conférence préparatoire au procès du 7 septembre 1999</i>	1573
<i>Regroupement des accusations</i>	1574

<i>Conférence préparatoire au procès du 22 octobre 1999</i>	1576
<i>Ordre de divulgation à l'agent Perry Dunlop du 10 janvier 2000</i>	1576
<i>Allégations de C-2</i>	1577
<i>Ajournement du procès</i>	1579
<i>Shelley Hallett communique avec James Stewart</i>	1581
<i>Boîtes remises par l'agent Perry Dunlop au bureau de l'opération Vérité</i>	1581
<i>Examen du contenu des boîtes de l'agent Perry Dunlop : inquiétudes de Shelley Hallett à l'égard de la protection de la vie privée et de l'existence d'un privilège</i>	1582
<i>Conférence préalable à l'instruction — le 23 août 2000</i>	1584
<i>Enquête préliminaire sur les allégations de C-2; un nouvel acte d'accusation le 18 octobre 2000</i>	1585
<i>Décision relative à l'affaire Leduc : M^{me} Shelley Hallett retirée des causes de l'opération Vérité</i>	1586
<i>Efforts de James Stewart pour trouver un nouveau procureur de la Couronne</i>	1588
<i>M. Lorne McConnery chargé de la poursuite contre l'abbé MacDonald</i>	1589
<i>Inquiétudes de M. Lorne McConnery liées au délai</i>	1591
<i>La défense demande un ajournement le 25 avril 2001</i>	1591
<i>Divulgation des boîtes de l'agent Perry Dunlop</i>	1593
<i>M. Lorne McConnery commence à prendre des notes</i>	1595
<i>M. Lorne McConnery est mis au courant des rapports difficiles entre M^{me} Shelley Hallett et l'inspecteur-détective Pat Hall</i>	1596
<i>Transfert du dossier de Shelley Hallett à Lorne McConnery</i>	1596
<i>Préparation du procureur de la Couronne en vue du procès</i>	1601
<i>Réaffectation de juges et ajournement du procès</i>	1603
<i>M. Lorne McConnery fournit des renseignements supplémentaires à la défense</i>	1606
<i>M. Lorne McConnery retire les accusations concernant C-8 et C-2</i>	1607
<i>La défense présente une demande de sursis fondée sur l'alinéa 11b) de la Charte</i>	1608
<i>Audition de la demande de sursis</i>	1609
<i>Le juge Chilcott fait droit à la demande de sursis</i>	1611
<i>Gestion du délai imputable à la réunion des accusations</i>	1613
R. c. Jacques Leduc : premier procès	1613
<i>La Couronne discute des accusations au criminel avec la Police provinciale de l'Ontario</i>	1613
<i>Le dossier est confié à M^{me} Shelley Hallett</i>	1614
<i>Modifications touchant les accusations</i>	1614

<i>M^{me} Shelley Hallett reçoit une lettre de Gerry Langlois</i>	1615
<i>C-22 fournit une déclaration</i>	1615
<i>Délai lié à la transcription de l'entrevue menée auprès de C-22</i>	1617
<i>Dénonciation faite sous serment au sujet des allégations de C-22</i>	1618
<i>La défense est informée de nouvelles accusations</i>	1618
<i>La défense soulève des problèmes de divulgation</i>	1618
<i>Demande d'ajournement par la défense : M^{me} Shelley Hallett pourrait être assignée à témoigner</i>	1621
<i>Note de M^{me} Shelley Hallett à James Ramsay concernant sa coavocate</i>	1622
<i>Enquête préliminaire</i>	1622
<i>Conférence préparatoire au procès</i>	1623
Début du procès dans l'affaire R. c. Leduc	1623
<i>La mère de C-16 témoigne sur ses contacts avec l'agent Perry Dunlop</i>	1623
<i>L'inspecteur-détective Pat Hall apporte en cour des références trouvées dans les notes de Perry Dunlop faisant état de contacts avec la mère de C-16</i>	1624
<i>Commentaire « Tout cela est nouveau pour moi » de M^{me} Shelley Hallett</i>	1625
<i>L'inspecteur-détective Hall rappelle à M^{me} Shelley Hallett qu'elle a reçu le matériel de l'agent Dunlop en mars ou avril 2000</i>	1625
<i>L'agent-détective Steve Seguin remet à M^{me} Shelley Hallett une copie de sa lettre du 4 juillet 2000 envoyée à l'agent-détective Joe Dupuis</i>	1626
<i>La défense fait plusieurs demandes de divulgation</i>	1627
<i>La défense introduit une requête en suspension de l'instance</i>	1629
<i>Richard Nadeau témoigne dans la requête en suspension et presse le juge Colin McKinnon de se retirer</i>	1630
<i>Les agents de la Police provinciale de l'Ontario appelés comme témoins de la défense rencontrent les avocats de la défense</i>	1631
<i>L'agent-détective Joe Dupuis emprunte à M^{me} Shelley Hallett sa copie de la lettre du 4 juillet 2000</i>	1632
<i>M^{me} Shelley Hallett et M^{me} Christine Tier soupent avec M. James Stewart</i>	1632
<i>L'inspecteur-détective Pat Hall poursuit son témoignage et subit son contre-interrogatoire</i>	1633
<i>Discussion avec les agents après la séance de la Cour le 22 février</i>	1637
<i>Observations finales concernant la requête en suspension</i>	1638
<i>Commentaires de M^{me} Shelley Hallett aux agents-détectives Steve Seguin et Joe Dupuis concernant l'inspecteur-détective Pat Hall le 26 février</i>	1639

<i>Appel téléphonique entre M. James Stewart et l'inspecteur-détective Pat Hall</i>	1639
<i>Décision du juge James Chadwick</i>	1640
<i>Renvoi de la cause au comité de révision d'appel</i>	1640
<i>M^{me} Shelley Hallett fait des commentaires dans les médias</i>	1641
<i>Courriel du sergent-détective Pat Hall à M. James Stewart</i>	1642
<i>M. James Stewart fait une ébauche de réponse qu'il n'envoie jamais au sergent-détective Pat Hall</i>	1642
<i>M. Murray Segal transmet le courriel à la Police régionale de York, qui fait enquête</i>	1644
<i>M^{me} Shelley Hallett prépare quelques sommaires répondant aux questions soulevées au cours de l'enquête</i>	1645
<i>Entrevues réalisées par la Police régionale de York</i>	1647
<i>Shelley Hallett écrit une lettre à la sergente-détective Denise LaBarge</i>	1648
<i>Conclusion de l'enquête de la Police régionale de York</i>	1648
<i>M. Murray Segal refuse d'acquiescer à la demande de Shelley Hallett d'obtenir un exemplaire de l'enquête policière</i>	1649
<i>Garry Guzzo demande de l'information à Shelley Hallett</i>	1650
<i>Annulation de la décision du juge James Chadwick par la Cour d'appel; refus d'interjection d'appel auprès de la Cour suprême du Canada</i>	1650
Nouveau procès R. c. Jacques Leduc	1651
<i>M^{me} Lidia Narozniak affectée au nouveau procès de Jacques Leduc</i>	1651
<i>Audience en ajournement</i>	1653
<i>Transfert du dossier à M^{me} Lidia Narozniak et son examen des documents</i>	1654
<i>Motion visant à obtenir de l'information – Perry Dunlop appelé à venir témoigner pour la Couronne</i>	1656
<i>Alinéa 11b) Demande d'arrêt des procédures</i>	1660
<i>Arrêt des procédures accordé par le juge Terrence Plantana</i>	1662
<i>Révision judiciaire des contacts de Perry Dunlop avec les plaignants par le tribunal</i>	1663
R. c. Keith Jodoin	1664
R. c. Brian Dufour	1665
<i>M^{me} Shelley Hallett reçoit un dossier de la Couronne concernant une affaire jugée prioritaire</i>	1665
<i>Avis de M^{me} Shelley Hallett relativement aux accusations et à la demande de suivi</i>	1665
<i>Désaccord de M^{me} Shelley Hallett et de l'inspecteur-détective Pat Hall sur les conditions d'arrêt</i>	1666

- Décès de Brian Dufour* 1667
- Examen en temps opportun* 1667
- R. c. *Jean Primeau* 1667
- R. c. *Malcolm MacDonald : agression sexuelle* 1668
- Avis et recommandations pour l'arrestation formulés par M^{me} Shelley Hallett* 1668
- Enquête complémentaire demandée et nouvelle divulgation des dossiers de la Couronne* 1669
- Conférence préparatoire au procès* 1669
- Décès de M. Malcolm MacDonald et retrait des accusations* 1670
- R. c. *Bernard Sauvé* 1670
- Poursuite assignée au Bureau de Brockville* 1670
- Tenue d'une enquête préliminaire et citation de l'accusé à procès* 1670
- Refus des plaignants de poursuivre la procédure* 1671
- La Couronne retire les accusations* 1671
- Aucune accusation portée contre John Christopher Wilson 1672
- Avis de la Couronne* 1673
- R. c. *le frère Leonel Romeo Carrière* 1674
- Opinion de la Couronne sur l'accusation contre Leonel Romeo Carrière* 1674
- Affectation de M. Alain Godin à la poursuite* 1675
- Arrêt des procédures* 1675
- Dossiers des membres du clergé et de conspiration 1676
- Dossiers d'opération Vérité supplémentaires attribués à M^{me} Shelley Hallett* 1676
- M^{me} Shelley Hallett reçoit le dossier de la Couronne sur les enquêtes sur les membres du clergé* 1677
- Délai dans l'examen des dossiers et la formulation de l'opinion* 1678
- L'inspecteur-détective Pat Hall demande où en sont les dossiers* 1679
- M^{me} Shelley Hallett reçoit le dossier de la Couronne sur l'enquête sur conspiration* 1679
- M^{me} Shelley Hallett déclare à l'inspecteur-détective Pat Hall que les avis juridiques seront prêts en octobre* 1680
- Démarches pressantes auprès de l'inspecteur-détective Pat Hall pour mettre un terme à l'opération Vérité* 1680
- L'inspecteur-détective Pat Hall manifeste son inquiétude à M. James Stewart* 1680
- Le surintendant-détective Chris Lewis parle du retard à M. Murray Segal* 1681
- M^{me} Shelley Hallett ne demande pas d'aide* 1683

- M. James Stewart rencontre l'inspecteur-détective Pat Hall au sujet des dossiers* 1684
- Le surintendant-détective Jim Miller envoie un courriel à M. Murray Segal* 1686
- M. Lorne McConnery est affecté à l'examen des dossiers en suspens* 1686
- Transfert des dossiers à M. Lorne McConnery* 1686
- M. Murray Segal rencontre MM. Lorne McConnery et James Stewart : l'examen doit se faire dans les trente jours* 1687
- M. Lorne McConnery commence l'examen des dossiers* 1688
- Aperçu du rôle de l'agent Perry Dunlop* 1689
- M. Lorne McConnery rencontre M. Murray Segal* 1690
- M. Lorne McConnery rencontre l'inspecteur-détective Pat Hall* 1691
- M. Lorne McConnery écrit une lettre de suivi à l'inspecteur-détective Hall* 1692
- Examen des dossiers d'instruction du clergé* 1693
- Examen du dossier d'instruction pour conspiration* 1693
- M. Lorne McConnery émet une opinion en août 2001* 1696
- La Police provinciale de l'Ontario publie un communiqué de presse : Aucune preuve de l'existence d'un réseau de pédophiles* 1696
- R. c. Jean-Luc Leblanc (2001)* 1697
- Jean-Luc Leblanc plaide coupable et est déclaré délinquant à contrôler* 1697
- Pressions externes sur les poursuites de l'opération Vérité :
Garry Guzzo 1698
- Garry Guzzo exprime son inquiétude à propos des reliures Dunlop 1698
- L'inspecteur-détective Pat Hall informe M. Robert Pelletier du fait que l'opération Vérité a obtenu le mémoire du gouvernement* 1699
- Garry Guzzo pose des questions sur la documentation livrée par l'agent Perry Dunlop* 1700
- M. Murray Segal parle à Garry Guzzo au sujet de ses inquiétudes* 1701
- M. Murray Segal informe le sous-procureur général* 1702
- Garry Guzzo exprime ses inquiétudes concernant M. Murray Segal dans une lettre à Ron McLaughlin* 1702
- Enquête interne menée par le ministère du Procureur général* 1703
- L'inspecteur-détective Pat Hall demande que le ministère du Procureur général fasse enquête sur les reliures manquantes* 1704
- Répercussion de la perte des reliures Dunlop* 1706

Pressions externes : la publication d'information dans les sites Web locaux	1707
<i>Site Web de James Bateman : www.projecttruth.com</i>	1707
<i>Site Web de Richard Nadeau : www.projecttruth2.com</i>	1708
<i>Réaction du ministère à www.projecttruth2.com</i>	1708
<i>Richard Nadeau est cité en outrage au tribunal pour violation d'une ordonnance de non-publication</i>	1709
<i>Résurrection du site Web projecttruth.com</i>	1711
<i>Impact du site Web</i>	1713
<i>R. c. Robert Sabourin</i>	1713
<i>Allégations d'André Lavoie contre Robert Sabourin</i>	1713
<i>Allégations d'Alain Seguin contre Robert Sabourin</i>	1714
<i>Relations du bureau du procureur de la Couronne avec les victimes</i>	1714
<i>R. c. Earl Landry fils</i>	1716
<i>R. c. Gilf Greggain</i>	1718
Aucune accusation prononcée relativement aux allégations d'Albert Lalonde	1719
<i>Allégations d'Albert Lalonde à M. Lorne McConnery</i>	1720
<i>Enquête sur les allégations</i>	1720
<i>Analyse des allégations par la Couronne</i>	1721
Services aux victimes	1723
<i>Le Programme d'aide aux victimes et aux témoins en Ontario</i>	1724
<i>Poursuites judiciaires spéciales entrant dans le cadre du PAVT</i>	1725
<i>L'opération Vérité n'est pas considérée comme une poursuite judiciaire spéciale</i>	1726
<i>Expérience de M^{me} Shelley Hallett avec le PAVT</i>	1727
<i>Implantation d'un PAVT dans le cadre de l'opération Vérité</i>	1728
<i>Services du PAVT dans des affaires de l'opération Vérité</i>	1729
<i>Lien entre le Projet pour hommes et le Programme d'aide aux victimes et aux témoins</i>	1732
<i>Amélioration de la prestation de Services du PAVT</i>	1733
Conclusion	1734
Recommandations	1740
12 Processus de la phase 1 de la Commission d'enquête publique sur Cornwall	1747
Objet d'une enquête publique	1748
Une enquête publique n'est pas un procès civil ou criminel	1749

Décision d'instituer la Commission d'enquête publique sur Cornwall	1751
Principes régissant l'Enquête	1755
Mandat	1755
<i>Mandat en termes généraux : Deux phases</i>	1755
<i>Défis que pose le libellé du mandat</i>	1756
Mise en place : Constitution de l'Enquête	1766
<i>Emplacement de la salle d'audition des témoins et surface de bureaux</i>	1766
<i>Embauche des membres de l'équipe de l'enquête</i>	1766
Qualité pour agir et financement	1773
<i>Qualité pour agir</i>	1773
<i>Financement</i>	1776
Règles de procédure	1780
<i>Processus engagé pour aboutir aux règles</i>	1780
<i>Contestation de la règle 31</i>	1780
Préparation des auditions de témoins	1782
<i>Enquête</i>	1782
<i>Divulgateion et gestion des documents</i>	1782
<i>Établissement des étapes de l'Enquête</i>	1787
<i>Sélection et préparation des témoins</i>	1790
<i>Assignations de témoins et mandats de perquisition</i>	1798
<i>Avis d'inconduite présumée</i>	1803
<i>Salle d'audience et installations</i>	1804
<i>Enregistrement des audiences</i>	1805
Déroulement des audiences	1806
<i>Déclarations du commissaire</i>	1806
<i>Exposés initiaux et observations finales</i>	1806
<i>Calendrier des audiences</i>	1808
<i>Témoignages et interrogatoires</i>	1809
Recherche dans le cadre de la phase 1	1818
Coûts	1819
Rapport	1821
Fin de l'Enquête	1822
Recommandations	1823
Annexes	1824